

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e) :

Agissant en qualité de :

De l'enfant :

- l'autorise à participer aux activités du stage sportif.
- autorise le responsable du stage à prendre les dispositions nécessaires relatives à la santé de mon enfant.
- autorise les organisateurs à le prendre en photo, et à utiliser ces photos dans des supports de communication.
- déclare avoir lu et approuve le règlement intérieur du stage sportif.

Fait à : Le :

Signature(s) :

CAS PARTICULIERS

- l'autorise à quitter le lieu de stage dès 17h :

- Seul
- Avec Mr / Mme -
- ou -
- ou -

Fait à : Le :

Signature(s) :

Partie réservée aux organisateurs :

- Bulletin d'inscription
- Fiche sanitaire de liaison
- Certificat médical ou photocopie de licence
- Règlement
- Photocopie d'attestation d'assurance RC
- Autorisations parentales

Montant :€ N° quittance : Licenciés dans une association de Le Controis-en-Sologne : oui / non



**Le Controis
en Sologne**

Contres • Feings
Fougères sur Bièvre
Ouchamps • Thenay

VACANCES D'HIVER

STAGE SPORTIF

LE CONTROIS - EN - SOLOGNE

du 18 au 22 février 2019

(inscription avant le 14 février 2019)



**Enfants âgés
de 6 à 13 ans**



Stage Sportif organisé par la commune : « Le Controis-en-Sologne »
avec la participation des associations sportives locales

L'AS Contres
(FOOTBALL)

L'Eveil de Contres
(GYMNASTIQUE)

Le Karaté Club Sologne
(KARATE)

**INSCRIPTION A RETOURNER
AVANT LE 14/02/2019**

RENSEIGNEMENTS

Mairie de Contres - Stage Sportif

Place du 8 mai

Contres

41700 LE CONTROIS-EN-SOLOGNE

Service des Sports

Téléphone : 06 10 19 56 10

Mail :

sports.contres@orange-business.fr



DEROULEMENT

L'enfant choisit une activité qu'il pratiquera tous les matins de la semaine.

L'après-midi, il découvre un des sports proposés par les animateurs à 14h.

Interdiction de faire la même activité toute la journée.

HORAIRES



De 9h30 à 17h.

Accueil au gymnase Mimoun à Contres : 8h30-9h30.

Départ des enfants entre 17h et 17h30.



RESTAURATION

Le repas est pris au restaurant scolaire de l'école primaire de Contres.

Un goûter est prévu pour les enfants.

TARIFS



- **60 €** : pour les enfants de le Controis-en-Sologne (Contres, Feings, Fougères sur Bièvre, Ouchamps, Thenay) **ou** licenciés dans un club de le Controis-en-Sologne

- **90 €** : pour les autres enfants.

Réduction de 10€ par inscription pour des enfants d'une même fratrie.

Les « Chèques-Vacances » et « Coupons-Sport » ANCV sont acceptés.



FOOTBALL

GYMNASTIQUE

KARATE

Activités proposées le matin

BULLETIN D'INSCRIPTION

- Semaine du 18 au 22 février 2019 -

NOM / PRENOM :

ACTIVITE DU MATIN CHOISIE :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL Domicile :

TEL Travail :

TEL Portable :

E-MAIL :

DOCUMENTS A FOURNIR

- Un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive de moins d'un an, ou une photocopie de la licence sportive de la saison en cours.
- Une photocopie de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile.
- La fiche sanitaire dûment complétée.
- Le règlement par chèque à l'ordre du « trésor public » - (Chèques-Vacances et Coupons-Sport ANCV acceptés)